



## CADRE LÉGAL DU MÉTIER DE DPO

400 € HT (tarif inter) | REF : ENV669  
TARIF SPÉCIAL : particuliers et demandeurs d'emploi

Ce métier de DPO (Data Protection Officer) est apparu suite aux évolutions majeures relatives aux obligations légales et à l'évolution de la réglementation liée à la protection des informations et de la vie privée et de la question de la sécurité des systèmes d'information. Le cadre légal autour de ce métier est présenté dans le cadre de ce module de formation.

### PROGRAMME

#### Présentation de la genèse de la loi informatique et libertés

- Fondements philosophiques.
- Historiques et perspectives.
- "Informatique et libertés" en France, en Europe et dans le reste du monde.

#### Principes clés du droit français

- Principes.
- Augmentation des droits des personnes concernées.
- Renforcement des obligations de sécurité.
- L'intégration de la vie privée.

#### La vision européenne

- Historique de la loi.
- Présentation du cadre légal européen.

#### Introduction à la loi Informatique et libertés

- Définitions des notions clés.
- Présentation des acteurs : responsable de traitement, sous-traitant, destinataire, personne concernée, tiers autorisé.

#### Introduction aux autres textes

- Code du travail.
- LCEN.
- Hadopi.
- Loppsi.
- Santé Publique.
- Loi CADA etc.



1

JOURS

7

HEURES

### OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux juridiques en vue d'appréhender le métier de DPO. Découvrir le cadre légal autour de ce nouveau métier

### PUBLIC | PRÉREQUIS

#### PUBLIC

Délégué à la protection des données, Data Protection Officer, correspondant informatique et libertés - CIL, informaticiens en lien avec la sécurité des données ou tout responsable de projet en systèmes d'information.

#### PRÉREQUIS

Savoir naviguer sur Internet

### INFOS PRATIQUES

#### HORAIRES DE LA FORMATION

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

#### MÉTHODOLOGIE

#### PÉDAGOGIQUE

Théorie | Cas pratiques | Synthèse

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation qualitative des acquis tout au long de la formation et appréciation des résultats

### DATES ET LIEUX

Aucune session ouverte